AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

04 septembre 2017

Chiffres clés 2016 de la gestion d'actifs - Le profil des sociétés de gestion

Les effectifs déclarés par l'ensemble des sociétés de gestion de portefeuille se sont établis à 16 478 personnes au 31 décembre 2016 contre 15 931 à fin 2015. L'industrie française de la gestion d'actifs génère ainsi toujours plus d'emplois et fait preuve de vigueur dans un contexte européen en mutation. Le dynamisme du secteur s'explique, principalement, par l'augmentation du nombre de créations de structures entrepreneuriales. Zoom sur le profil des sociétés de gestion.

Une quatrième année de hausse consécutive des effectifs : 16 478 emplois directs en 2016

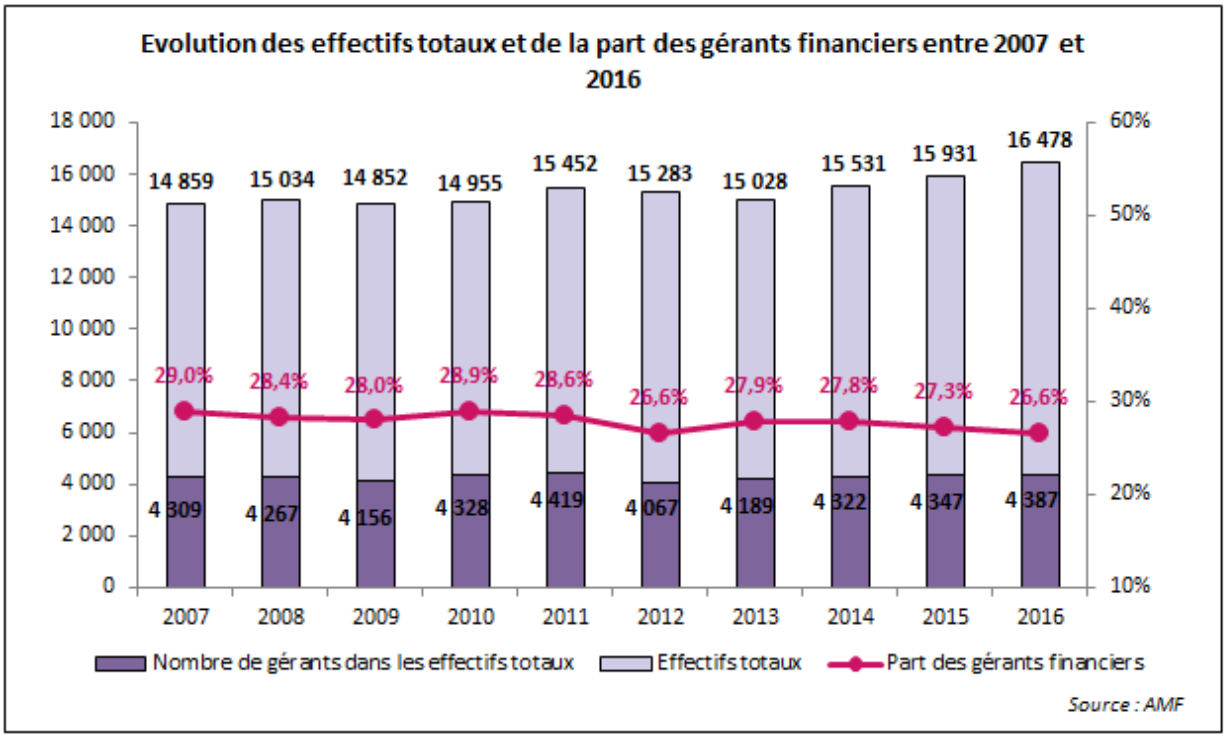

Les effectifs déclarés (y compris les personnes détachées ou mises à disposition) par l'ensemble des sociétés de gestion de portefeuille ont augmenté de 3,4% par rapport à 2015 pour s'établir à 16 478 personnes à fin 2016. Cette évolution positive des effectifs s'explique principalement par celle des effectifs hors gérants financiers (4,4%). Ainsi, la part des gérants financiers dans les effectifs totaux est en légère baisse par rapport aux années précédentes et s'établit à 26,6%. Ce taux reflète l'accroissement des moyens humains dédiés aux métiers supports au sein des sociétés de gestion et notamment ceux alloués à la fonction de contrôle interne et de conformité afin de satisfaire aux exigences réglementaires de plus en plus nombreuses.

A noter également que les 40 sociétés de gestion les plus importantes en termes d'effectifs concentrent plus de la moitié (54,6%) des salariés du secteur et 44,3% des gérants alors qu'elles représentent seulement 7% de la population totale. Ces chiffres témoignent ainsi de la forte concentration de l'industrie de la gestion d'actifs en termes d'effectifs. 73,1% des sociétés de gestion de portefeuille, représentées majoritairement par des structures entrepreneuriales, ont un effectif inférieur à 20 personnes. Ces dernières externalisent une part non négligeable de leurs fonctions supports. En effet, elles se concentrent majoritairement sur leur cœur de métier (la gestion financière), ce qui explique une part plus élevée des gérants dans leurs effectifs.

Zoom sur les acteurs de l'industrie de la gestion d'actifs

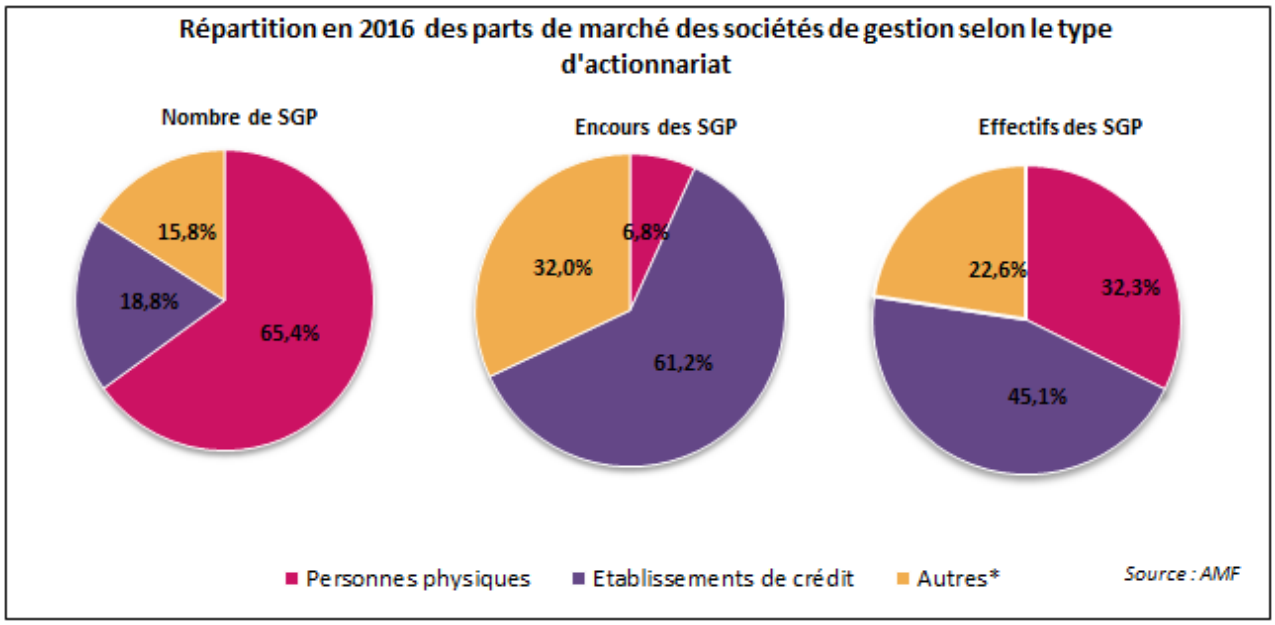

**La catégorie " Autres " comprend les entreprises d'assurances et mutuelles, les prestataires de services d'investissement et les sociétés de droit public.*

En analysant l'actionnariat des sociétés de gestion de portefeuille, on peut mieux appréhender la pluralité des profils qui se dessine au sein du secteur de la gestion d'actifs : des sociétés entrepreneuriales développant des stratégies de niche ou techniques, des sociétés filiales d'établissements de crédit généralistes et de taille importante, des sociétés filiales d'entreprises d'assurances ou de mutuelles spécialisées dans la gestion de mandat, des sociétés filiales de prestataires de services d'investissement ou encore des sociétés de droit public.

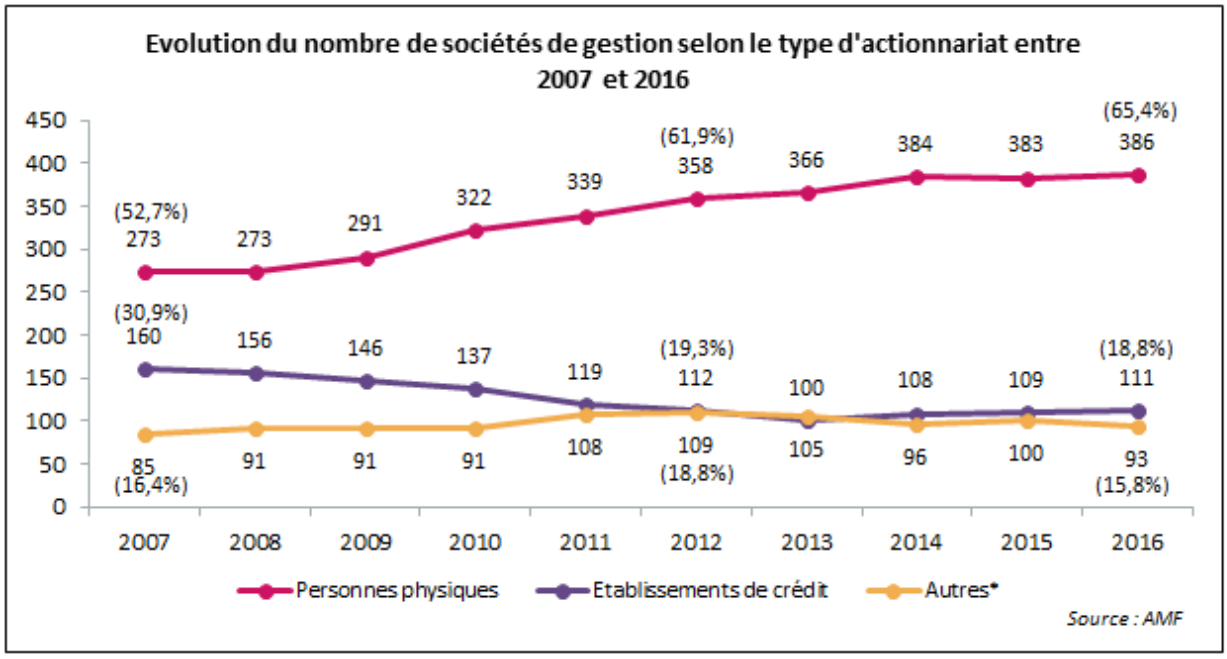

**La catégorie " Autres " comprend les entreprises d'assurances et mutuelles, les prestataires de services d'investissement et les sociétés de droit public.*

Le paysage de la gestion d'actifs est très hétérogène en termes de profils. En effet, il convient d'apprécier cette diversité au regard du niveau d'encours gérés.

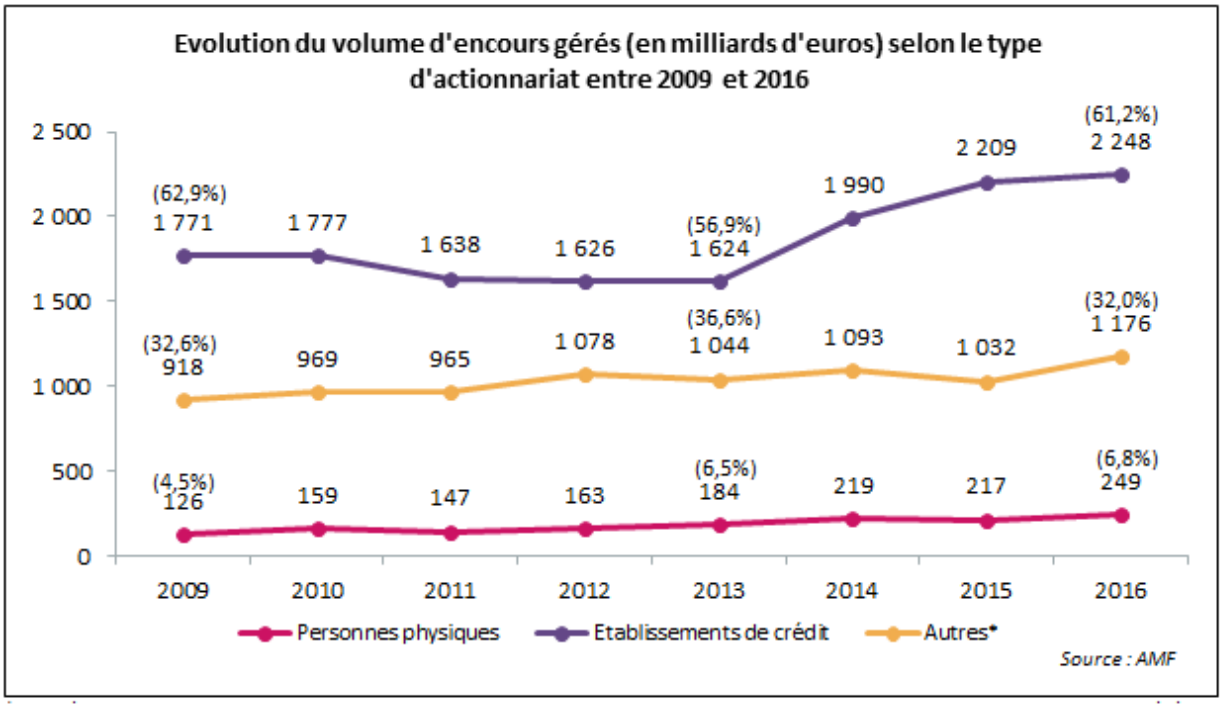

**La catégorie " Autres " comprend les entreprises d'assurances et mutuelles, les prestataires de services d'investissement et les sociétés de droit public.*

Les sociétés de gestion entrepreneuriales

En 2016, la part des sociétés de gestion entrepreneuriales a atteint 65,4% de la population totale. Excepté un léger repli en 2015, cette part est en constante progression depuis 2008, date à laquelle elle atteignait 52,5%. L'industrie de la gestion d'actifs française se distingue donc par un tissu entrepreneurial très important qui adopte un profil de gestion technique ou de niche pour attirer les investisseurs institutionnels. En effet, ces sociétés se spécialisent en gestion privée, gestion alternative, multigestion, immobilier ou bien encore en capital investissement. A fin 2016, elles géraient 249 milliards d'euros, soit 6,8% des encours totaux sous gestion. Leur part de marché a progressé de 14,7% par rapport à 2015 et de 56,4% par rapport à 2010. Cette croissance s'explique par le dynamisme de cette population qui attire toujours plus de vocations, notamment de la part d'anciens collaborateurs de grands groupes financiers qui mettent au service d'un projet entrepreneurial leur notoriété et leur expertise.

Les sociétés de gestion filiales d'établissements de crédit

Les sociétés de gestion détenues par les établissements de crédit représentent 18,8% de la population totale en 2016. Cette part s'est stabilisée depuis la sortie de la crise bancaire et financière ce qui témoigne d'un mouvement de restructuration et de consolidation de ces établissements, soit par le rapprochement et le regroupement des activités de gestion

d'actifs, soit par la fusion d'entités du même groupe. Au 31 décembre 2016, ces sociétés géraient 2 248 milliards d'euros, soit 61,2% du total des encours sous gestion. Leaders en termes de parts de marché, la concentration des encours est toutefois très importante au sein de cette catégorie. En effet, les cinq premières sociétés de gestion filiales d'établissements de crédit regroupent 63% des encours gérés par ce type d'acteurs.

Les autres sociétés de gestion

Sont représentées dans cette catégorie, les sociétés de gestion filiales d'entreprises d'assurances et de mutuelles, de prestataires de services d'investissement et de sociétés de droit public. Malgré la proportion relativement faible de ces sociétés, elles concentrent quasiment le tiers des encours totaux sous gestion.

La part dans la population totale des sociétés de gestion détenues par les entreprises d'assurances et de mutuelles reste stable et représente 6% de l'ensemble. A fin 2016, elles gèrent 942 milliards d'euros, soit 25,7% des encours sous gestion. On peut d'ailleurs noter une progression de 14,8% des encours gérés entre 2015 et 2016. Ces acteurs sont donc les deuxièmes plus gros gestionnaires en termes d'encours, après les établissements de crédit, mais gèrent principalement les actifs de leur maison mère.

Le nombre de sociétés de gestion filiales de prestataires de services d'investissement est en baisse (-9,8%) par rapport à 2015, ce qui s'explique de nouveau par un nombre important de rapprochements entre sociétés et de réorganisations intragroupes. Ces sociétés représentent 7,8% de l'ensemble des acteurs de l'industrie et gèrent la part la plus faible des actifs sous gestion à savoir 0,4%, soit 13 milliards d'euros.

Enfin, les sociétés de droit public représentent la proportion la plus faible (2,0%) des sociétés de gestion en 2016. Toutefois, au 31 décembre elles géraient 220 milliards d'euros, soit une hausse de 20,5% des encours par rapport à 2015. Leur part de marché a atteint 6,0% en 2016.

Zoom sur l'ancienneté des sociétés de gestion de portefeuille

Le premier graphique ci-dessous présente les acteurs de la gestion d'actifs en fonction de leur ancienneté et de leurs volumes d'encours gérés.

L'âge moyen des sociétés de gestion atteint 11 ans en 2016. La répartition des différents acteurs en fonction de l'ancienneté se présente comme suit :

- moins de 3 ans : 11%

- comprise entre 3 et 5 ans : 13%
- comprise entre 6 ans et 10 ans : 26%
- supérieure à 10 ans : 50%

Sans surprise, de manière générale, on constate que plus les sociétés de gestion sont en activité depuis longtemps, plus leurs encours gérés sont importants. Néanmoins, selon le type d'actionnariat, l'évolution du niveau d'encours médian se fait à plusieurs vitesses.

Le niveau d'encours médian des sociétés de gestion détenues par des établissements de crédit passe de 83 millions d'euros pour celles âgées de moins de 3 ans à 3 495 millions pour celles âgées de plus de 10 ans. Ce type d'acteurs étant généralement adossé à de grands groupes bancaires et financiers, ils bénéficient d'un réseau de distribution plus large.

On peut identifier deux profils d'acteurs au sein de cet actionnariat. On distingue les leaders en termes de parts de marché et qui figurent parmi les acteurs les plus matures de l'industrie. Le second profil est celui de filiales d'établissements de crédit de taille moyenne, en activité depuis plus d'une quinzaine d'années, gérant des volumes d'encours importants et qui viennent challenger les plus gros acteurs.

Par ailleurs, le niveau d'encours médian des sociétés entrepreneuriales âgées de moins de 3 ans passe de 29 millions d'euros à 266 millions pour celles âgées de plus de 10 ans.

Au sein de ce type d'actionnariat, deux catégories semblent également se dessiner. Avec une moyenne d'âge proche des 5 ans, on peut identifier des structures entrepreneuriales récentes qui sont spécialisées sur des créneaux bien définis et qui font preuve d'innovation afin de proposer un large éventail de services personnalisés. Cette spécificité laisse entrevoir un avenir prometteur pour ce type d'acteurs. On peut distinguer ensuite une deuxième catégorie dont la moyenne d'âge se situe autour de 10 ans et qui possède des encours plus conséquents leur permettant d'attirer de grands investisseurs institutionnels. Leur expertise spécialisée leur procure un niveau de marge plus élevé.

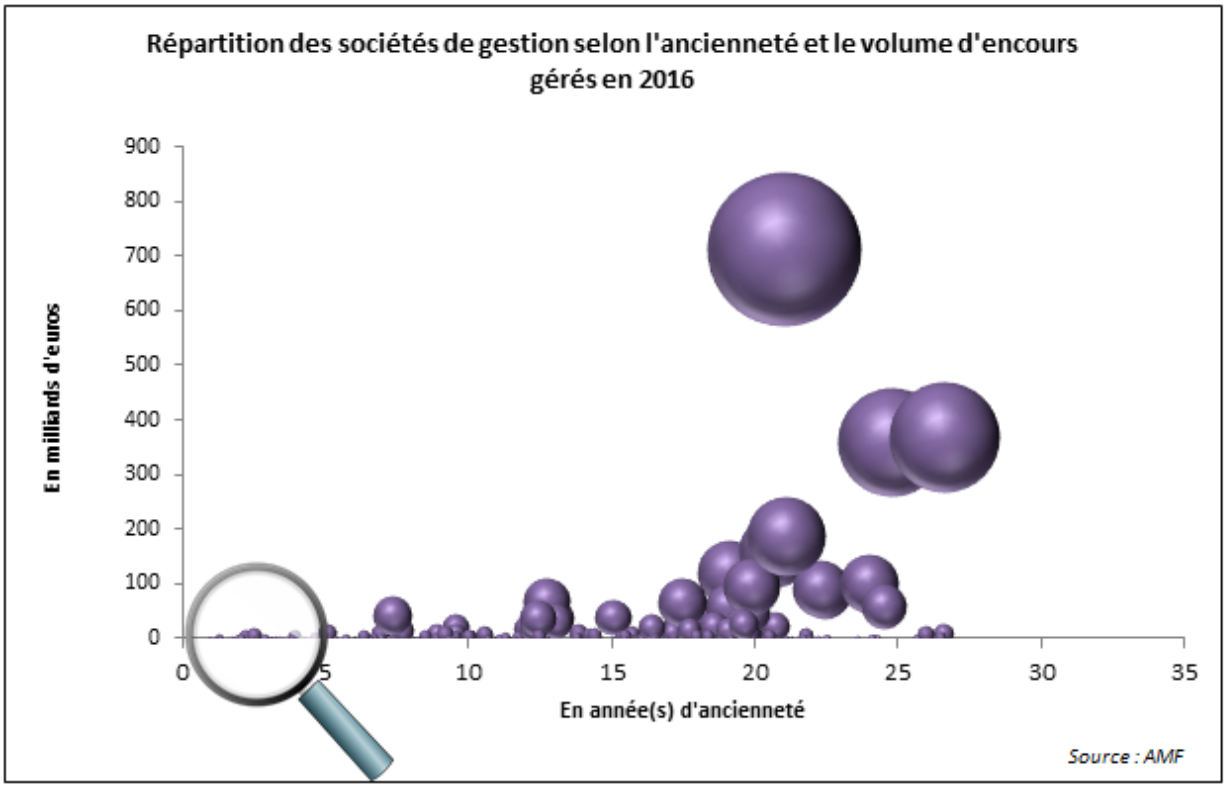

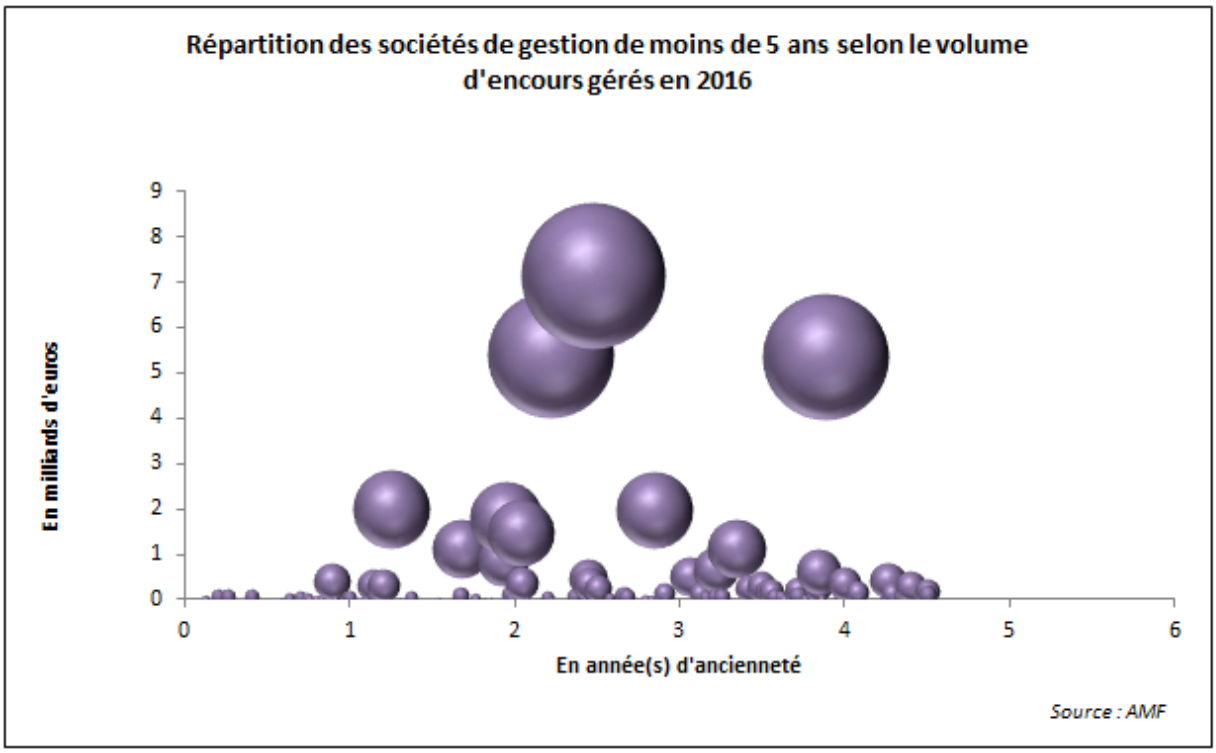

NB: Les années d'ancienneté des sociétés de gestion de SCPI et de titrisation ont été comptabilisées à la date de création de celles-ci et non pas à leurs dates d'agrément en tant que sociétés de gestion de portefeuille à la suite de leur captation par la directive AIFM.

Les jeunes structures (moins de 5 ans) représentent 20,5% de la population des sociétés de gestion de portefeuille. Elles gèrent au total 39 milliards d'euros d'encours pour une moyenne de 325 millions en 2016.

On observe un maintien du nombre d'agréments et de la proportion de ces sociétés. Par ailleurs, on assiste à la croissance des encours moyens gérés par ces dernières (+9,9% depuis 2014). Ce fait témoigne ainsi de la vitalité des nouvelles structures et de la place financière de Paris dans son ensemble.

Source

Dans le cadre du suivi du secteur de la gestion d'actifs pour le compte de tiers, l'AMF dispose des fiches de renseignements annuels transmises par les sociétés de gestion de portefeuille (SGP). Ces fiches contiennent des informations quantitatives sur les actifs gérés ainsi que sur les produits et les charges liés à l'activité de gestion pour le compte de tiers exercée en France. Ces informations permettent à la Division agréments et suivi de la Direction de la gestion d'actifs de l'AMF d'en faire des analyses. Malgré tout le soin apporté à la compilation et au traitement des données et en tenant compte des fiches de renseignements reçues tardivement et des erreurs éventuelles de saisie, certaines inexactitudes peuvent subsister.

Les chiffres clés 2016 de la gestion d'actifs

Chaque année, l'AMF publie une série de 5 articles intitulés " Les chiffres clés de la gestion d'actifs ". Ces publications sont disponibles depuis la rubrique Publications > Rapports, études & analyses > Épargne & prestataires du site internet de l'AMF. Les chiffres clés traitent des thèmes suivants : le panorama des sociétés de gestion, leurs profils, leurs encours sous gestion, leurs données financières et enfin, le dispositif de contrôle. Dans la foulée, une compilation de ces 5 publications, enrichie de données et tableaux complémentaires, est publiée.

SUR LE MÊME THÈME

S'abonner à nos alertes et flux RSS

CONTRÔLE SPOT

GESTION D'ACTIFS

26 novembre 2020

Synthèse des contrôles SPOT sur l'externalisation du contrôle interne

ACTUALITÉ

GESTION D'ACTIFS

28 octobre 2020

Evolution des procédures d'agrément des SGP

ACTUALITÉ

GESTION D'ACTIFS

25 septembre 2020

Scénarios de simulations de crise de liquidité dans les fonds OPCVM et FIA : l'AMF se conforme aux orientations de l'ESMA

Mentions légales :
Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02